

## REINSCRIPTION Année Scolaire 2017-2018

Madame, Monsieur, Cher parent,

Les réinscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

- ❖ Entrée en classe de 5<sup>ème</sup> – Vendredi 23 juin 2017      *Salle 12 (Annexe)*  
08 h 00 – 11 h 00
- ❖ Entrée en classe de 4<sup>ème</sup> - Jeudi 22 juin 2017      *Salle 12 (Annexe)*  
08 h 00 – 11 h 00
- ❖ Entrée en classe de 3<sup>ème</sup> - Mardi 20 juin 2017      *Salle 12 (Annexe)*  
08 h 00 – 11 h 00

Pièces à fournir :

- ❖ La fiche de renseignements remise à votre enfant complétée ainsi que l'autorisation pour le droit à l'image
- ❖ 2 photos d'identité récentes;(moins d'un mois portant le nom et le prénom de l'élève au dos).Les photos scannées ou photocopiées ne sont pas acceptées.
- ❖ 1 attestation d'assurance pour l'année scolaire 2017/2018
- ❖ Photocopie du livret de famille **en cas de modification** de la cellule familiale
- ❖ 1 justificatif d'adresse (loyer, eau ou électricité) si changement d'adresse
- ❖ Le quitus de remise de manuels scolaires et des livres empruntés au C. D. I.

Tenue Education Physique et Sportive (EPS) :

- ❖ Il vous sera possible de faire l'acquisition des Tee-shirts EPS réglementaires lors de l'inscription (valeur 8€ l'unité)

*Les parents sont informés qu'aucune réinscription ne sera acceptée si l'élève n'est pas en capacité de présenter un quitus à jour remis par l'intendance.*

*Dans le cas où des manuels scolaires ou des livres du CDI auraient été détériorés ou perdus, les parents veilleront à s'acquitter du remboursement avant l'inscription.*

**Tout changement : de nom, d'adresse, de numéro de téléphone ou de responsable légal doit être signalé en rouge sur la «fiche de renseignements siècle» qui a été remise à votre enfant.  
En cas de changement d'état civil fournir une photocopie du livret de famille.  
La présence des parents est exigée pour remplir les dossiers et les signer.**

*Les élèves accompagnés de leurs parents se présenteront dans leur tenue réglementaire.*

***Aucun dossier incomplet ne sera accepté.***

CARBET, le 19 juin 2017

La Principale

Annie BARÈGE

